

Publié le 16 novembre 2016

Les Epl européennes se mobilisent autour de la RSE

La remise des labels CEEP-CSR, qui récompensent les Epl européennes ayant des pratiques exemplaires en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE), s'est déroulée le 14 novembre à la Caisse des dépôts Paris.



Pas moins de 25 entreprises implantées dans 7 pays européens se sont vues remettre le label CEEP-CSR, signe distinctif d'une politique de responsabilité sociale des entreprises particulièrement méritantes.

"Si la RSE est souvent mise en avant par des poids lourds du paysage économique, même des Epl de petite taille peuvent mener une véritable démarche dans ce sens", déclare **Pascal Bolo**, président du CEEP-France.

Un bon exemple d'application des textes européens "La responsabilité sociale des entreprises est-elle une politique abordable pour les Epl ?" s'interroge **Pervenche Berès**, députée européenne. Et d'ajouter : "ce label en faveur de la RSE constitue un bon exemple d'application des textes européens, en particulier de la directive marchés publics". Ce texte, adopté en 2014 et qui a fait l'objet d'une grande mobilisation de la FedEpl et du CEEP, permet la prise en compte des **critères de RSE dans le cadre de passation de marchés publics**.

Salima Benhamou, économiste chez **France Stratégie**, a confirmé cette tendance en établissant clairement les liens entre RSE et compétitivité des entreprises grâce à une étude récemment publiée.

9 Epl françaises ont été labellisées en 2016 Cet élément donne tout son sens au développement de ce label. Ainsi, 9 Epl françaises ont été labellisées en 2016 : la **Semaest** (qui a d'ailleurs été particulièrement distinguée par le jury), **NGE**, **Saemes**, **Plaine Commune Développement**, **Séquano Aménagement**, **la Serl**, **la Sic**, **la SIDR** et **Sodegis**.

Le label est valable 2 ans, la prochaine session aura lieu en 2018. N'hésitez pas à rejoindre les Epl

françaises déjà labellisées !